

8 Questions d'actualité (Article 83 du règlement)

8.1 Question de M. Julien Matagne M. Pierre-Yves Jeholet, ministre-président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de promotion sociale, intitulée «Le sport pour tous, mais pas pour toutes?»

M. Julien Matagne (Les Engagés). – Le constat d'une récente enquête menée par l'ADEPS est flagrant. 5 000 sportifs ont été questionnés sur leurs pratiques sportives. Il en ressort que la pratique du sport diminue au fil des grandes étapes de la vie chez les dames, et ce, pour des raisons bien légitimes, comme la puberté, les

études supérieures, l'entrée dans la vie active, la vie de couple, etc. Le manque de temps joue aussi un rôle. La motivation peut être fragilisée par des contraintes professionnelles ou familiales et par l'état de santé ou de fatigue.

Ce constat n'est pas neuf, mais l'enquête de l'ADEPS le réactualise. Au fil du temps, les dames pratiquent de moins en moins une activité sportive. Monsieur le Ministre-Président, quelles actions proposez-vous pour remédier à cette situation?

Le sport est probablement le meilleur des médicaments. Quelles sont vos relations avec la Région wallonne pour, par exemple, créer des crèches ou des structures qui accueilleraient les jeunes enfants pendant que leurs parents pratiquent une activité sportive?

Quelles sont les actions prioritaires que vous désirez mener d'ici la fin de la législature? J'imagine que vous planchez sur le dossier depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et que vous avez des pistes de solution pour remédier à la situation mise en évidence par l'enquête.

Quels sont les progrès réalisés par le Plan «Droits des femmes»? Quels moyens accordez-vous à l'augmentation de la pratique sportive chez les femmes?

Je sais que mes questions traitent d'un domaine complexe et pourraient être adressées à d'autres ministres. Cependant, étant donné que vous êtes responsable des sports, c'est à vous que je les pose.

M. Pierre-Yves Jeholet, ministre-président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de promotion sociale. – Monsieur le Député, mon administration a révélé les résultats de l'enquête de l'ADEPS le 24 janvier dernier. Si cette enquête contient de nouveaux éléments, certains étaient connus depuis un certain temps.

Il faut savoir d'où nous venons en matière de sport féminin et surtout où nous voulons aller.

Mme Glatigny, chargée des Sports avant moi, a beaucoup œuvré en faveur du sport féminin. Nous sommes passés d'un maximum de quatre cinquièmes de personnes du même sexe dans les conseils d'administration à deux tiers. 22 fédérations sportives occupent aujourd'hui plus d'un tiers d'administratrices. C'est une réelle avancée.

Il est demandé aux fédérations sportives de mettre en œuvre un plan de développement du sport féminin pour être reconnues.

Un budget de 100 000 euros a été consacré au sport féminin, ainsi que de nouvelles études. Ces dernières ont permis d'obtenir des données précises et complémentaires à celles que vous évoquez.

Des campagnes de sensibilisation sont également en cours dans les différentes fédérations sportives.

Nous voulons défendre le sport féminin. Nous sommes heureux d'accueillir les Coupes du monde de hockey masculines et féminines en 2026. Je me bats au quotidien pour défendre notre candidature à l'organisation de la Coupe du monde féminine de football en 2027.

La place de la femme dans le sport est une question régulièrement abordée au niveau européen. Or, la Belgique occupe actuellement la présidence du Conseil européen. Au mois de mai, dans le cadre d'un Conseil européen, un lunch informel réunira l'ensemble des ministres des 27 États membres. Le sujet de la place des femmes dans le sport y sera abordé, ainsi que la question des moyens nécessaires pour encourager la pratique sportive féminine à l'avenir.

M. Julien Matagne (Les Engagés). – Monsieur le Ministre-Président, vous avez cité diverses mesures adoptées par nos institutions. Ce sont des exemples positifs et concrets, comme la composition des conseils d'administration qui laisse davantage de place aux femmes. Demander aux fédérations sportives de travailler sur le sujet est évidemment très bien. Accorder une subvention de 100 000 euros au sport féminin est aussi très bien, mais est-ce suffisant? Demander de nouvelles études, certes, mais pourquoi? L'étude dont nous disposons est suffisamment révélatrice de la situation. La participation de la Belgique à des championnats et à des compétitions est évidemment de nature à motiver les jeunes filles. Mais que faisons-nous concrètement?

Le dossier est important et je sais qu'il vous tient à cœur. Dès lors, je vous invite à y travailler avec M. Dolimont, ministre wallon chargé des infrastructures sportives, et ce, afin de mettre à disposition, au sein de nos communes, des infrastructures permettant aux femmes et aux hommes de pratiquer un sport avec leurs enfants et de combler ainsi un manquement. La pratique d'un sport est importante pour la santé et favorise le bien-être. Comme le dit l'adage bien connu: «Un esprit sain dans un corps sain». Il serait judicieux de travailler en étroite collaboration avec votre collègue, qui est certainement ouvert à ce genre d'initiatives. Cela permettrait d'améliorer la situation sur le terrain.

8.3 Question de M. Mourad Sahli M. Pierre-Yves Jeholet, ministre-président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de promotion sociale, intitulée «Football: vers la fin des “scores monstres” en équipes de jeunes»

M. Mourad Sahli (PS). – *Voetbal Vlaanderen*, la Fédération flamande de football, a récemment décidé de réguler les scores élevés durant les matchs de football opposant des équipes de jeunes. L'objectif est de créer un environnement plus équilibré et enrichissant pour les jeunes. Cette démarche vise à réduire les scores disproportionnés, qui peuvent avoir des conséquences sur le moral des enfants, en adaptant le niveau des séries afin de tendre vers un plus grand équilibre entre les équipes.

Monsieur le Ministre-Président, que pensez-vous de cette initiative? Une approche similaire est-elle envisageable au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

Au Nord du pays, certaines s'opposent à ce projet en argumentant que la défaite fait partie du sport et qu'elle prépare les jeunes à affronter la société dans laquelle ils vivent. Quel est votre avis à ce sujet?

Le plan de *Voetbal Vlaanderen* prévoit neuf autres mesures, parmi lesquelles l'interdiction du jeu de tête pour les jeunes de moins de neuf ans. Il prévoit également de briser ce qu'on appelle «l'effet du mois de naissance». En cours de saison, les joueurs nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin passeront dans une catégorie d'âge supérieure. Que pensez-vous de ces deux propositions?

M. Pierre-Yves Jeholet, ministre-président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de promotion sociale. – Il est de coutume de penser que tout ce qui vient de Flandre est particulièrement positif et novateur. Le football existe depuis longtemps et se pratique avec les pieds et la tête depuis toujours.

La discipline n'est pas organisée de la même façon du côté francophone et du côté néerlandophone. La Flandre octroie un label à certaines équipes, qui peuvent participer à un championnat, indépendamment du critère sportif. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le système applicable aux jeunes est le même que celui en vigueur pour les adultes: les clubs montent et descendent de catégorie, ce qui permet d'équilibrer les forces et les équipes. Le contexte est donc différent et l'Association des clubs francophones de football (ACFF) n'a, à ce stade, pas l'intention de modifier ce système.

L'aspect compétitif est inhérent aux disciplines sportives. Personnellement, je suis convaincu que la compétition est aussi importante pour les jeunes. Bien sûr, une équipe qui perd tous les week-ends sur un score de 15-0 ne doit plus s'amuser, et ce n'est sans doute pas la meilleure façon d'apprendre. Cependant, il ne faut pas comparer le système flamand et le système francophone, lequel permet aujourd'hui un équilibre différent.

Quant aux autres mesures prises par *Voetbal Vlaanderen*, nous devons y porter attention et nous les examinerons calmement. Cependant, elles ne me semblent pas nécessairement opportunes. L'ACFF y sera attentive, mais n'a pas la volonté d'adopter des dispositions similaires. En revanche, j'ai rencontré des représentants de l'ACFF ce matin, et j'ai constaté que les idées y foisonnent sur la lutte contre la discrimination et la violence dans le sport. Nous avons évoqué toute une série d'orientations et d'actions concrètes que je communiquerai d'ici quelques semaines.

M. Mourad Sahli (PS). – Monsieur le Président, je n'ai pas dit que tout ce qui venait de Flandre était positif; je vous ai interrogé par rapport à un contexte particulier. Néanmoins, si toute mesure prise dans le Nord du pays n'est pas forcément bonne, il n'y a aucune raison de ne pas adapter à la réalité francophone celles qui le sont.

J'insiste sur le fait que lorsque des enfants subissent de lourdes défaites tous les week-ends, cela peut avoir des conséquences psychologiques sur eux, voire sur leurs parents. En outre, les larges défaites à répétition peuvent démotiver les jeunes et les amener à se réorienter. Je me réjouis cependant que vous soyez à l'écoute du secteur afin de trouver les formules les plus adaptées possibles.

VERSION PROVISOIRE